

Compte-rendu du Conseil Municipal du mercredi 19 septembre 2018

Absent : FLEURY Jacky

Excusés : LEDAUPHIN Cédric & LELOUP Hélène

09/12 présents (10 votants)

Cédric LEDAUPHIN donne pouvoir à Grégory HEURTEBIZE

VESTIAIRES (Analyse des offres)

Le cabinet d'étude « BOULAND Architecte » a effectué l'analyse des offres. Elles sont présentées lot par lot.

Lot n°1 : Terrassement, V.R.D, Espaces Verts

3 entreprises ont répondu (STPO, MAURICE TP, LOCHARD).

- STPO : 33 977.00 €
- MAURICE TP : 40 258.66 €
- LOCHARD : 61 358.00 €

Au regard des prix jugés non conformes à nos prévisions nous demandons, pour ce lot-ci et conformément au code des marchés publics, de rentrer en « négociation » avec les 3 entreprises pour recevoir de nouvelles offres.

Nous délibérons : (dont 1 voix par pouvoir)

**Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00**

Lot n°2 : Gros Œuvre

2 entreprises ont répondu (BTEM, FOUILLEUL).

- BTEM : 33 136.41 €
- FOUILLEUL : 54 992.11 €

Nous proposons de retenir la société BTEM pour un montant HT de 33 136.41 €.

Nous délibérons : (dont 1 voix par pouvoir)

**Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00**

Lot n°3 : Charpente Bois – Structure Bois

3 entreprises ont répondu (COURCELLE, BERTHE, PELTIER).

- COURCELLE : 27 080.01 €
- BERTHE : 33 420.30 €
- PELTIER : 34 999.20 €

Nous proposons de retenir la société COURCELLE pour un montant HT de 27 080.01 €.

Nous délibérons : (dont 1 voix par pouvoir)

Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

Lot n°4 : Étanchéité - Bardage

4 entreprises ont répondu (SEB, COURCELLE, PAUMARD, PELTIER).

- SEB : 78 462.80 €
- COURCELLE : 74 345.49 €
- PAUMARD : 82 000.00 €
- PELTIER : 89 520.40 €

Nous proposons de retenir la société COURCELLE pour un montant HT de 74 345.49 €.

Nous délibérons : (dont 1 voix par pouvoir)

Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

Lot n°5 : Menuiseries extérieures aluminium

6 entreprises ont répondu (AMCP, PRUNIER, LAUNAY, LANCELIN, ATELIER DU TERRAS, BARON).

- AMCP : 16 865.00 €
- PRUNIER : 19 328.00 €
- LAUNAY : 19 648.00 €
- LANCELIN : 20 702.00 €
- ATELIER DU TERRAS : 21 143.00 €
- BARON : 22 566.00 €

Nous proposons de retenir la société AMCP pour un montant HT de 16 865.00 €.

Nous délibérons : (dont 1 voix par pouvoir)

Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

Lot n°6 : Plâtrerie sèche – Menuiseries intérieures

2 entreprises ont répondu (LALANDE, LANCELIN).

- LALANDE : 16 603.00 €
- LANCELIN : 19 734.55 €

Nous proposons de retenir la société LALANDE pour un montant HT de 16 603.00 €.

Nous délibérons : (dont 1 voix par pouvoir)

Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

Lot n°7 : Carrelage – Faïence - Chape

3 entreprises ont répondu (MARTEL, CHAUDET, PERAIS).

- MARTEL : 13 920.02 €
- CHAUDET : 14 203.53 €
- PERAIS : 16 518.06 €

Nous proposons de retenir la société MARTEL pour un montant HT de 13 920.02 €.

Nous délibérons : (dont 1 voix par pouvoir)

Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

Lot n°8 : Cloisons frigorifiques – Faux plafond

4 entreprises ont répondu (LALANDE, ARCOPLAC, ISOLYS, ISOTECH).

- LALANDE : 25 592.00 €
- ARCOPLAC : 33 993.42 €
- ISOLYS : 33 831.74 €
- ISOTECH : 41 606.83 €

Nous proposons de retenir la société LALANDE pour un montant HT de 25 592.00 €.

Nous délibérons : (dont 1 voix par pouvoir)

Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

Lot n°9 : Peinture

3 entreprises ont répondu (FORGET, GERAULT, MURY).

- FORGET : 2 886.37 €
- GERAULT : 3 815.92 €
- MURY : 7 441.00 €

Nous proposons de retenir la société FORGET pour un montant HT de 2 886.37 €.

Nous délibérons : (dont 1 voix par pouvoir)

Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

Lot n°10 : Plomberie - Ventilation

2 entreprises ont répondu (GP CONFORT - SAMELEC).

- GP CONFORT : 26 824.79 €
- SAMELEC : 28 203.00 €

Au regard des prix jugés non conformes à nos prévisions nous demandons, pour ce lot-ci et conformément au code des marchés publics, de rentrer en « négociation » avec les 2 entreprises pour recevoir de nouvelles offres.

Nous délibérons : (dont 1 voix par pouvoir)

Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

Lot n°11 : Électricité courants forts et faibles

1 entreprise a répondu (DESSAIGNE).

- DESSAIGNE : 12 240.13 €

Au regard des prix jugés non conformes à nos prévisions nous demandons, pour ce lot-ci et conformément au code des marchés publics, de rentrer en « négociation » avec l'entreprise pour recevoir de nouvelles offres.

Nous délibérons : (dont 1 voix par pouvoir)

Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

COMPTABILITÉ (Décision Modificative)

La trésorerie nous demande de régulariser, sur notre comptabilité, les stocks.
En dépenses et en recettes, nous mettons les stocks restants pour un montant de 74 048.72 €.

Nous délibérons : (dont 1 voix par pouvoir)

Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

QUESTIONS DIVERSES

CONFIDENTIALITÉ

Nous rappelons les critères de confidentialité qui nous engagent vis-à-vis de notre poste d'élu.

VOIE VERTE

Les travaux se terminent. Dans le courant du mois d'octobre, nous souhaiterions faire une inauguration. Nous attendrons que les végétaux soient implantés et que le chantier soit réceptionné pour officialiser cette voie verte.

Cérémonie de remise des récompenses pour le concours du fleurissement à 19h00 le 16 octobre
(avant le conseil)

Prochain conseil le mardi 16 octobre 2018